

# Comité de jumelage Pertuis-Este

## Objet : Mouvement de solidarité envers les victimes du tremblement de terre du 24 août 2016 en Italie

Mercredi 24 août, un violent tremblement de terre a touché et détruit, au centre de l'Italie, plusieurs villages et petites villes des régions du Latium et des Marches faisant des dégâts considérables sur le plan humain et matériel.



Le comité de Jumelage relaie, après information de la mairie de Pertuis, l'appel aux dons de la croix rouge italienne via la Croix-Rouge Française pour soutenir les victimes et les services de secours face à ce drame.

Nous récolterons les fonds, **uniquement par chèque** :

- soit à l'adresse postale du comité de jumelage : Comité de jumelage Pertuis-Este - Maison de la Culture et des Associations (M.C.A.) - 167 rue Résini - 84120 Pertuis,

- soit à la journée des associations à Pertuis le 10 septembre 2016,

Les chèques devront obligatoirement être libellés à l'ordre de la **Croix Rouge Française "Urgence séisme Italie"** et seront adressés à la Croix-Rouge Française "Urgence séisme Italie" 75678 Paris Cedex 14 par le comité de jumelage le **20 septembre 2016**.

**Nota: Tout chèque reçu par le comité non libellé correctement (voir ci-dessus) ou après le 19 septembre sera retourné à l'expéditeur.**

Les dons peuvent aussi être adressés directement, par vos soins, à la Croix-Rouge Française à l'adresse Croix-Rouge Française "Urgence séisme Italie" 75678 Paris Cedex 14.

Pour plus de renseignements, le site de la Croix-Rouge française: <https://soutenir.croix-rouge.fr/urgence-seisme-italie>.

Vous noterez que pour les citoyens imposables sur l'impôt sur le revenu, 75 % de votre versement sera déductible de votre impôt.

Par avance, merci pour votre participation.

Le bureau du Comité de Jumelage

